

Le premier emploi des jeunes bas-normands

## Un tremplin pour voir plus loin



### repères

En Basse-Normandie au cours des dernières années, entre 18 000 et 21 000 jeunes bas-normands de moins de 30 ans trouvent chaque année un premier emploi.

Dans cette tranche d'âge, et sur un champ sectoriel ne comprenant pas la Fonction publique d'État, les premiers emplois sont occupés plus souvent par des hommes que par des femmes.

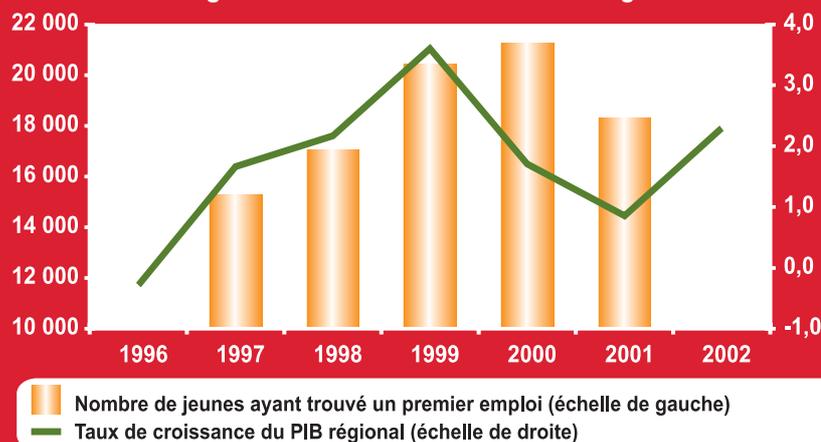
Fréquemment peu qualifiés, temporaires et à temps partiel, dans l'industrie ou dans les activités liées au tourisme et aux loisirs, ils retiennent peu leurs titulaires.

Pendant leurs trois premières années d'activité, les jeunes changent souvent d'employeurs dans le but de trouver un emploi qui leur convienne mieux.

Les jeunes peinent à entrer dans le monde professionnel et connaissent souvent les « petits boulots » avant une insertion véritable. Malgré tout, chaque année, des milliers d'entre eux trouvent aussi pour la première fois un véritable emploi, dont la durée du travail, la rémunération et le nombre d'heures quotidiennes sont significatifs.

Définir ce premier emploi qui marque la vie professionnelle n'est pas aisé, tant sont diverses les situations intermédiaires entre chômage, études et emploi. Par convention, les premiers emplois étudiés ici excluront les jobs saisonniers des étudiants ainsi que les apprentis et les stagiaires.

Les embauches de jeunes se maintiennent malgré le tassement de la croissance régionale



Source : Insee, DADS, comptes régionaux

## 20 000 jeunes commencent à travailler chaque année

Quand on a moins de 30 ans, et que la conjoncture économique est favorable, trouver un premier emploi est souvent plus facile. L'année 1999 et la courte période d'euphorie économique que connaît alors la Basse-Normandie l'illustrent. En 1999, l'économie dans son ensemble crée 15 400 nouveaux emplois salariés, et 20 400 jeunes de 15 à 30 ans trouvent un premier emploi<sup>(1)</sup>. Les uns ont été recrutés sur de nouveaux postes de travail, les autres ont remplacé les départs en retraite. En 2000, malgré un tassement de la croissance régionale qui ne crée plus que 13 200 emplois, l'emploi de jeunes débutants s'amplifie (21 300 embauches). Mais, dès l'année suivante, marquée par d'intenses difficultés industrielles et une stagnation de l'emploi total, les embauches de jeunes s'affaissent. Elles ne sont plus que 18 300. Ce volume d'embauches représente donc, au début des années 2000, la capacité de la Basse-Normandie à intégrer ses jeunes dans l'emploi dans une conjoncture en demi-teinte, non créatrice nette de nouveaux postes de travail.

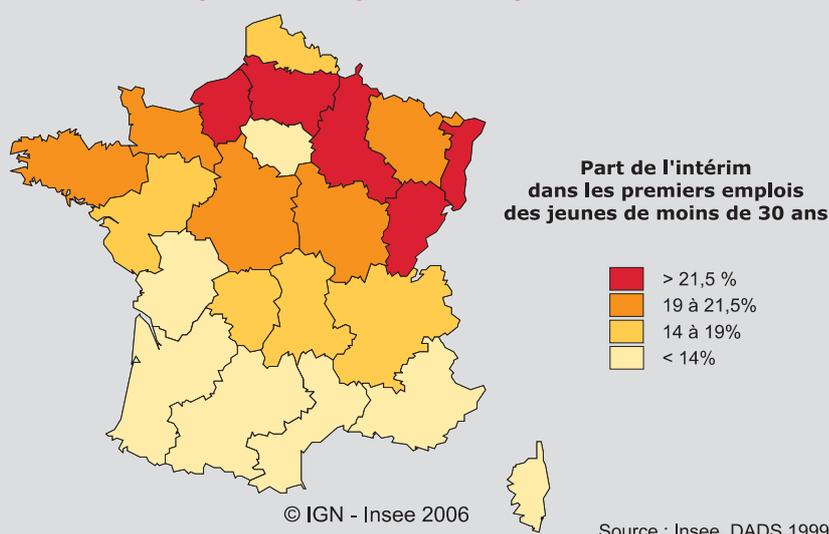
En 1999, un jeune bas-normand trouve son premier emploi en moyenne à 22 ans et demi. C'est un peu plus tôt qu'en Île-de-France ou en Midi-Pyrénées, où la proportion de jeunes continuant des études longues est importante, plus tôt également qu'en Languedoc-Roussillon, où le chômage important retarde l'entrée dans la vie active. Dans toutes ces régions, l'âge moyen d'accès au premier emploi dépasse 23 ans. La Basse-Normandie est pour sa part proche du milieu de tableau, où l'âge moyen atteint 22,8 ans pour accéder au premier emploi.

## Un temps complet pour deux jeunes sur cinq

Pour plus de 60 % des jeunes bas-normands, le premier emploi est à temps complet. C'est une proportion identique à celle de la métropole. Elle est inférieure à la proportion d'emplois à temps complet parmi les effectifs salariés de Basse-Normandie (83 %), et à celle de l'ensemble de la classe d'âge des 15-30 ans (77 %). Une fois sur trois, la durée de ces emplois à temps complet ne dépasse pas neuf mois. L'intégration des

(1) dans le secteur marchand et le secteur public hors Fonction publique de l'État

### L'intérim : un premier emploi sur cinq en Basse-Normandie



## méthodes

Les données exploitées dans cette étude proviennent du panel des Déclarations annuelles de données sociales (DADS). La DADS est un document administratif rempli par tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié dans l'année. Le champ couvert par les DADS est constitué du secteur privé et de la Fonction publique territoriale et hospitalière. La Fonction publique d'État et les services domestiques sont exclus. L'étude s'intéresse aux jeunes âgés de 15 à 30 ans en 1999.

Pour repérer les premiers emplois, on exclut les emplois saisonniers d'été, les apprentis et stagiaires, les emplois rémunérés à moins de 90 % du SMIC ou comptant moins de deux heures travaillées par jour. De plus, pour que l'emploi soit retenu, la durée du contrat de travail doit être supérieure à un mois et demi pour les intérimaires et trois mois pour les autres.

### Le parcours sur trois ans

Le rapprochement des Déclarations annuelles (DADS) des employeurs permet de suivre le parcours d'une partie des jeunes débutants de 1999. D'une partie seulement, car 30 % d'entre eux ne figurent plus dans le fichier des salariés trois ans plus tard. Ils sont devenus chômeurs, ont repris leurs études, ont créé leur propre entreprise ou ont trouvé un emploi dans la Fonction publique d'État ou un emploi domestique, secteurs non couverts par les DADS. On ne peut décrire plus précisément leur trajectoire. Seuls 70 % sont toujours salariés dans une activité et dans des conditions observables au travers des DADS. C'est à la description de leur parcours qu'une partie de cet article s'attache.

jeunes se fait donc dans une large mesure par le temps partiel et par les contrats à durée déterminée, mais ni plus ni moins que dans les autres régions françaises.

La Basse-Normandie se distingue en revanche de deux autres façons : d'abord, le premier emploi des jeunes bas-normands est pour 19 % un emploi en intérim, alors qu'en France cette part est de 15 % seulement.

Les jeunes débutants sont un peu plus souvent des hommes en Basse-Normandie (57 % des premiers emplois de 1999, contre 55 % en moyenne métropolitaine<sup>(2)</sup>). Cette double surreprésentation, des hommes et des intérimaires, s'explique surtout par une offre d'emplois industriels exceptionnellement fournie en Basse-Normandie en 1999. La croissance de ce secteur d'activité masculin, bien implanté dans la région et fortement utilisateur de travail intérimaire, s'est traduite par de nombreuses embauches de jeunes. Ainsi, en 1999, 14 % des jeunes ont trouvé un emploi (hors intérim) dans l'industrie, contre 11 % en France. Cette proportion a diminué les années suivantes, et l'écart avec la moyenne nationale s'est estompé, en raison des difficultés industrielles qui ont frappé la région à partir de 2001.

## L'industrie et les services aux particuliers intègrent plus de jeunes

Si 14 % des premiers emplois de jeunes sont offerts par l'industrie, presque autant (12 %) sont des emplois d'intérim<sup>(3)</sup> affectés à ce secteur. L'industrie est d'ailleurs le pourvoyeur essentiel d'emplois intérimaires puisqu'un jeune intérimaire sur deux y est embauché. Les embauches de jeunes dans l'industrie sur contrat ordinaire sont finalement peu nombreuses, au regard de la part de l'industrie (intérim non compris) dans les effectifs salariés. Car, même si la situation diffère d'une branche de l'industrie à l'autre, la tendance de

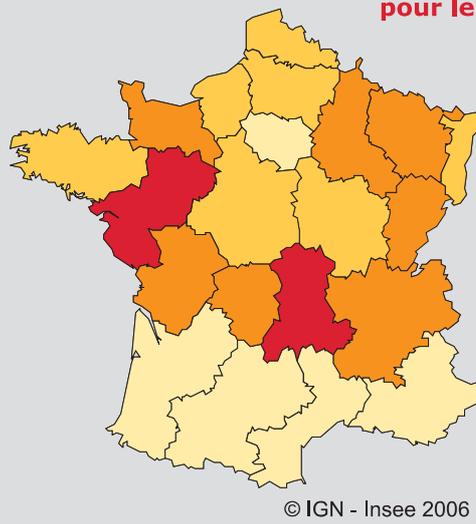
### Caractéristiques des premiers emplois occupés par des 15-30 ans et de leurs titulaires

	Basse-Normandie	France
Age moyen (années)	22,5	23,8
Part des femmes (%)	43	45
Durée médiane du premier emploi (en mois) *	9	10
Part du temps partiel (%)	38	38
Part d'intérimaires (%)	19	15
Part d'ouvriers (%)	46	37
Part de cadres et de professions intermédiaires (%)	16	23
Part de l'industrie (%)	14	11
Part des services aux particuliers (%)	15	13
Part des services aux entreprises, hors intérim (%)	7	12
Salaire net mensuel médian (euros) *	846	850

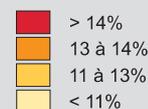
\* La durée médiane et le salaire médian séparent la population en deux groupes égaux en nombre : la moitié est au-dessus de la médiane et la moitié en dessous.

Source : Insee - DADS 1999

### L'industrie : un secteur qui compte pour le premier emploi des jeunes



Part des emplois industriels (hors intérim) dans les premiers emplois des jeunes de moins de 30 ans



© IGN - Insee 2006

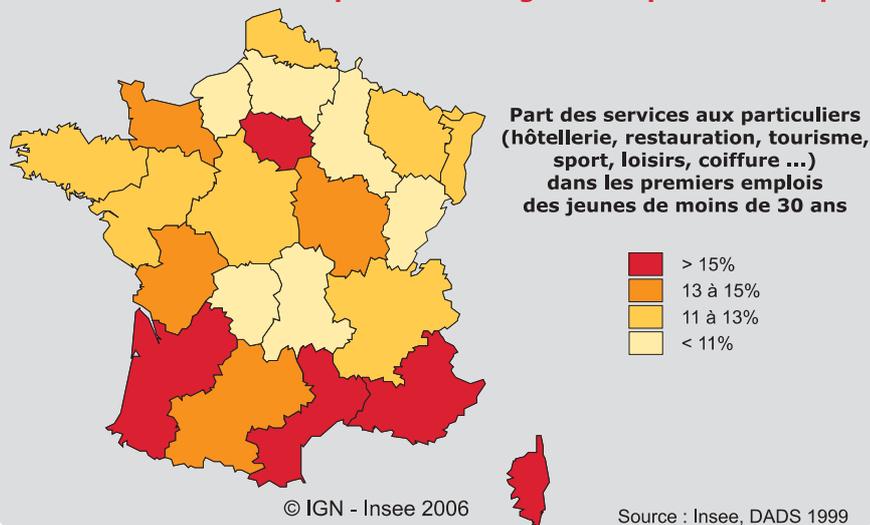
Source : Insee, DADS 1999

(2) Deux phénomènes expliquent ce déséquilibre entre hommes et femmes, observé en Basse-Normandie comme en France : d'abord l'exclusion de la Fonction publique d'État du champ de l'observation (un secteur accueillant plus de femmes que d'hommes). D'autre part le fait que les femmes accèdent au premier emploi au-delà de 30 ans plus souvent que les hommes (l'âge limite de la catégorie de la population étudiée).

(3) Les intérimaires sont rémunérés par une agence d'intérim, entreprise appartenant au secteur des services. A ce titre, ils sont comptabilisés dans le secteur des services. Cependant, ils exercent leur mission dans une entreprise industrielle (environ la moitié d'entre eux), ou dans une entreprise de construction, de commerce ou des services.



## Services aux particuliers et emploi des jeunes : la Basse-Normandie proche des régions les plus touristiques



regroupe par exemple l'hôtellerie, la restauration, la coiffure ou encore l'animation culturelle et sportive, offre 15 % des premiers emplois des jeunes, un peu plus que la moyenne française (14 %). La rotation dans l'emploi est également forte : nombreux sont les jeunes qui ne restent pas chez leur premier employeur, et l'offre d'emploi est constamment renouvelée. Au final, dans le classement sur la part des services aux particuliers dans les premiers emplois des jeunes, la Basse-Normandie se trouve dans le haut du tableau, avec les régions les plus touristiques. Elle reste cependant loin derrière le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, où cette proportion frôle un emploi sur cinq.



## ZOOM

### Trois éclairages sur l'insertion professionnelle des jeunes bas-normands

Dans le cadre des travaux menés au titre du Plan de Développement des Formations Professionnelles, le Rectorat, l'INSEE, le centre associé du Centre d'Études et de REcherche sur les Qualifications (CEREQ) de Basse-Normandie et le Conseil régional de Basse-Normandie ont analysé, sur la base des informations détenues par chaque partenaire, l'insertion professionnelle des jeunes bas-normands. Une synthèse sera publiée dans la ligne éditoriale des « Voix publiques : formation professionnelle » de la Région Basse-Normandie à paraître au cours de l'été 2007.

## Ouvrier, pour commencer

Près d'un jeune bas-normand sur deux débute sa vie professionnelle avec un emploi d'ouvrier (37 % en France). Une fois sur deux seulement, cet emploi est qualifié. La surreprésentation des emplois d'ouvriers non qualifiés dans les embauches de jeunes en Basse-Normandie laisse percevoir que ce sont pour partie des emplois d'attente ne correspondant pas à la qualification réelle du jeune : 23 % des premiers emplois, à comparer avec les 16 % d'emplois d'ouvriers non qualifiés. Ce phénomène n'est pas propre à la région puisqu'il se retrouve, plus ou moins accentué, dans l'Ouest et dans le Nord.

A l'inverse, les jeunes bas-normands trouvent peu de postes très qualifiés. 16 % des débutants seulement décrochent un emploi de cadre ou de profession intermédiaire (technicien, enseignant, infirmier...), contre 23 % en France, les proportions les plus importantes se situant dans les régions concentrant les sièges sociaux, les services "haut de gamme" et l'innovation

ce secteur est à la réduction des effectifs, et les départs des plus anciens ne sont que très partiellement compensés par des embauches de jeunes. Comme l'intérim est un mode d'entrée dans le monde professionnel, sa part dans l'emploi diminue avec l'ancienneté du salarié : si 15 % des premiers emplois sont des emplois en intérim, cette part n'est plus que de 7 % lorsque l'on considère l'ensemble des 15-30 ans, anciens et nouveaux actifs confondus.

Avec l'industrie, les services fournissent également beaucoup de premiers emplois aux jeunes. En 1999, un tiers des premiers emplois de jeunes relevaient des

services aux entreprises (conseil et assistance, services opérationnels comme le nettoyage industriel ou le gardiennage...). Dans ces secteurs d'activité, certains employeurs mettent l'accent sur les recrutements de jeunes très diplômés afin de s'adjoindre les compétences nécessaires pour le développement de l'entreprise. C'est le cas dans les services informatiques et dans les télécommunications, où l'innovation est la règle.

Le secteur des services aux particuliers est lui aussi un grand pourvoyeur d'emplois pour les jeunes. Alors qu'il ne concentre que 7 % des effectifs salariés en Basse-Normandie, ce secteur, qui



(Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes).

Cette distribution des emplois selon la qualification rejaille sur les salaires versés. Beaucoup moins de hauts salaires, un peu plus de bas salaires et au final un salaire médian légèrement inférieur au niveau français : 846 euros net contre 850 euros, mais qui reste au-dessus du salaire médian breton (837 euros) ou haut-normand (843 euros).

## Le premier emploi, en attendant autre chose...

L'intégration dans l'emploi est devenue un moment très particulier de la vie professionnelle. Occuper un premier emploi ne signifie pas débiter une carrière professionnelle dans la première entreprise où l'on trouve un emploi. En effet, sur les 20 400 jeunes débutants embauchés en 1999, 4 300 seulement travaillent encore chez leur premier employeur trois années après. Pour les autres, les chemins ont été plus sinueux. La moitié d'entre eux, soit environ 10 000 jeunes, a changé d'entreprise au moins une fois, au cours des trois années qui ont suivi 1999. Les changements d'employeurs sont fréquents : en moyenne, sur ces 14 300 nouveaux salariés, un jeune sera passé dans trois entreprises différentes durant ces trois années. Très souvent, ce changement s'accompagne d'une augmentation de la qualification du poste de travail. Ainsi, les cadres et professions intermédiaires constituent 16 % des premiers emplois mais 27 % des emplois occupés trois ans plus tard. Inversement, les emplois d'ouvriers non qualifiés passent de 24 % à 15 %. Les changements d'employeurs s'accompagnent aussi parfois d'un changement de secteur d'activité : les emplois dans la santé, l'éducation, l'action sociale ou l'administration publique (hors Fonction publique d'État) comptent pour 14 % des premiers emplois en 1999 et pour 17 % des nouveaux

### Trois ans après : progression des emplois longs et baisse de l'intérim

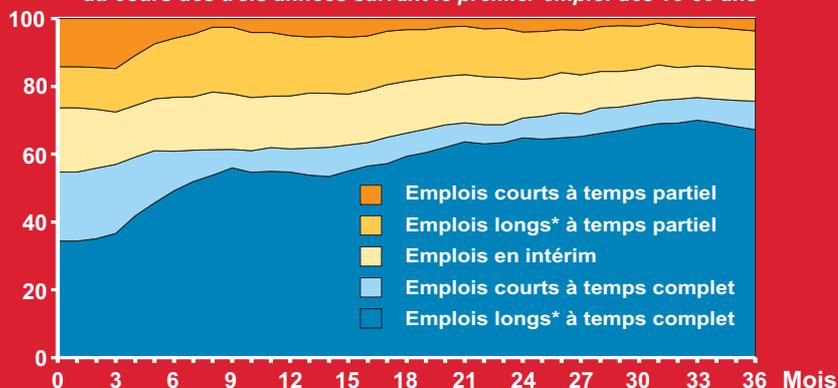
Type d'emploi	Basse-Normandie		France	
	Entrée	3 ans après	Entrée	3 ans après
Emploi long* à temps complet	35	68	37	72
Emploi court à temps complet	20	8	22	9
Emploi en contrat d'intérim	19	9	15	5
Emploi à temps partiel	26	15	26	14
Ensemble	100	100	100	100

\* Un emploi long est un emploi de plus de neuf mois.

**Note de lecture** : 19% des jeunes débutent en Basse-Normandie en intérim. Parmi ceux encore en emploi dans le secteur privé et semi-public trois ans après, 9% sont intérimaires.

Source : Insee - DADS 1999-2002

### A partir du troisième mois, les conditions d'emploi s'améliorent Les types d'emploi en Basse-Normandie au cours des trois années suivant le premier emploi des 15-30 ans



\* Un emploi long est un emploi de plus de neuf mois.

**Note de lecture** : parmi les jeunes encore présents douze mois après leur premier emploi, 55% ont un emploi long à temps complet, 7% ont un emploi court à temps complet, 16% sont intérimaires, 18% ont un emploi long à temps partiel et 5% un emploi court à temps partiel.

Source : Insee, DADS 1999-2002

emplois en 2002. A contrario, les emplois dans les services aux particuliers passent de 15 % à 8 %. Les conditions d'emploi s'améliorent puisque les emplois en intérim ne représentent plus que 9 % des emplois de 2002 contre 19 % des premiers emplois. De même, deux jeunes sur trois ont un emploi long à temps complet contre un sur trois en 1999. Une partie des jeunes pris en intérim dans l'industrie

a décroché un contrat ordinaire. Augmentation de la qualification du poste de travail, plus grande stabilité de l'emploi : ces quelques observations laissent penser que la mobilité professionnelle est plutôt une mobilité voulue par les jeunes.

Enfin, le choix des jeunes peut impliquer un déménagement : 12 % des jeunes ont changé de région,

dans certains cas pour trouver un emploi correspondant mieux à leur profil que le premier emploi occupé. Cette proportion est très voisine de la moyenne française : la mobilité géographique n'est pas spécifique aux Bas-Normands.

Au niveau national, le reclassement professionnel des jeunes revêt les mêmes caractéristiques même si les inégalités de départ ne sont pas effacées. La précarité recule avec l'âge, la proportion d'emplois en intérim passant de 15 % au premier emploi à 5 % trois ans après en France (de 19 % à 9 % en Basse-Normandie). Si la baisse est aussi spectaculaire en Basse-Normandie qu'en France, il n'en reste pas moins qu'au bout

des trois ans, l'écart relatif entre la France et la Basse-Normandie en matière de précarité des jeunes dans le travail s'est accru en défaveur de la Basse-Normandie. A l'inverse, cet écart s'est légèrement réduit pour les emplois de cadres et les professions intermédiaires. Avec le temps, la Basse-Normandie comble une partie du déficit d'emplois très qualifiés offerts à ses jeunes débutants. Parmi les débutants de 1999, la part des cadres et professions intermédiaires a crû, au bout de trois ans, plus rapidement en Basse-Normandie qu'en France.

Enfin, en 2002, un certain nombre des jeunes ont quitté le champ d'observation statistique. Ils sont

soit au chômage, soit de nouveau étudiants, soit entrés dans la fonction publique d'État, soit, devenus chefs d'entreprises. Ils représentent 30 % des 20 400 débutants de 1999, mais la source statistique ne permet pas de les distinguer.

**Michel MOISAN, Dragos IOAN**



**DIRECTION  
REGIONALE DE L'INSEE  
DE BASSE-NORMANDIE**

93, rue de Geôle  
14052 CAEN CEDEX 4  
Tél. : 02.31.15.11.00  
Fax : 02.31.15.11.80

[www.insee.fr/basse-normandie](http://www.insee.fr/basse-normandie)

Directeur de la publication :  
Michel GUILLEMET

Service études et diffusion :  
Sophie DESTANDAU

Rédacteur en Chef :  
Pascal CAPITAINE

Composition PAO :  
Estelle MESNAGER

Impression :  
Normandie Information Impression (Nii)  
02.31.70.88.10

Crédit photos :  
Comité régional du tourisme ; Chambre régionale d'agriculture ; Comité départemental du tourisme de la Manche

Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02.31.15.11.14

**Prix : 2,30 €**

Abonnement un an (12 numéros)  
France : 21 €  
Etranger : 24 €.

## Pour en savoir plus

"Bilan formation-emploi - De l'école à l'emploi : parcours", *Économie et statistique*, n°378-379, 2004

"Bilan formation-emploi - Formation et qualité des emplois", *Économie et statistique*, n°388-389, 2005

"L'insertion des jeunes sur le marché du travail entre 2002 et 2004", *Insee première* n°1061, janvier 2006,

"L'accès des jeunes à l'emploi", Insee, dans *La société française : données sociales*, 2006

"L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socio-culturelles", Insee, dans *La société française : données sociales*, 2006

"Le déclassement des jeunes sur le marché du travail", Insee, dans *La société française : données sociales*, 2006

"Des premiers emplois diversifiés selon les régions mais des trajectoires professionnelles proches", Insee, dans *La société française : données sociales*, 2006

"De 1977 à 2002, l'emploi des jeunes salariés est de plus en plus découpé par des interruptions", *Insee première*, n°1104, octobre 2006

Retrouvez l'intégralité de la collection des **Cent pour Cent Basse-Normandie** depuis l'année 2000 (n°73) sur notre site internet :

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/basse-normandie/publi/revue\\_liste.htm](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/basse-normandie/publi/revue_liste.htm)

Formats pdf et html

